

D2024-5-4-16

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

ᏆᏆᏆᏆᏆᏆᏆ

Séance du **Jeu**di 30 Mai 2024 à 20h30

Nombre de membres en exercice : **61**
 Nombre de membres présents : **41**
 Nombre de membres ayant
 donné pouvoir : **6**
 Nombre de membres excusés : **3**
 Nombre de membres absents : **11**

Date de convocation :
24 mai 2024

Acte rendu exécutoire après visa du
 contrôle de légalité le :

- 7 JUIN 2024

et publication par la mise en ligne sur
 le site internet le :

- 7 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt-quatre mai deux mille vingt-quatre.

Les courriers de convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-quatre mai deux mille vingt-quatre.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

8 - Domaines de compétences par thèmes**8.8 - Environnement**

Objet : Signature d'une convention de partenariat relative à l'expérimentation d'un dispositif de traitement des eaux de process d'une industrie agroalimentaire de la Vire au Noireau en vue d'en faciliter sa multi-réutilisation

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT					X
Mme Nathalie BOUILLARD			M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT			Mme Valérie DESQUESNE		
M. Sylvain DELANGE			Mme Gislaïne MARIE		
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaïne MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO		Mme Vanessa LARCHER			
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT			M. Maurice ANNE		
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN				X	
M. Alain DECLOMESNIL				X	
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA					X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES			M. Marc GUILLAUMIN		
M. Joël DROULLON					X
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT					X
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	40	1	6	3	11
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			41		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			47		

M. Lucien BAZIN, Vice-Président en charge des affaires liées au développement économique du pôle de proximité de Vire Normandie, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Les épisodes de sécheresse à répétition, et notamment le classement du bassin versant de la Vire en seuil d'alerte « crise » à l'été 2022, accompagné de mesures de restrictions d'usage pour les industries du territoire, ont accéléré la prise de conscience d'une pénurie possible en eau potable et du besoin d'une gestion plus concertée de la ressource.

L'Intercom de la Vire au Noireau qui, depuis 2018, conduit une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) sur son territoire visant à renforcer la résilience de son tissu économique par une optimisation et un partage des ressources, a souhaité, face à ce nouveau défi, promouvoir les innovations en matière de réutilisation des eaux de process.

Cette volonté a été retranscrite dans le plan d'actions en faveur du développement industriel de l'Intercom de la Vire au Noireau issu du programme Rebond industriel 2023.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet visant à expérimenter un dispositif de traitement des eaux issues de l'industrie alimentaire destiné à en faciliter la multi-réutilisation garantissant :

- Un faible impact environnemental,
- Un processus facilement transposable,
- Une faible consommation énergétique,
- Une compatibilité avec les process industriels,
- Un résultat efficace, acceptable et économiquement viable.

Dans un premier temps, des prototypes seront conçus par SCIENTEAMA et testés au sein de l'école d'ingénieurs BUILDERS de Caen. Après la phase d'essais labo, une maquette sera testée in situ, au sein de l'usine de fabrication d'andouilles AMAND de Vire Normandie, avec, comme objectif, le réemploi de l'eau filtrée par le site voisin de fabrication de béton CEMEX et par les Services Techniques de la commune de Vire Normandie.

Au-delà de la conception d'un nouveau dispositif simple et vertueux pour la dépollution des eaux de process industrielles, l'objectif est d'aboutir à des solutions utilisables dans le monde entier pour la préservation des ressources naturelles.

Pour finaliser cette démarche partenariale innovante qui fait intervenir 7 acteurs tant publics que privés, il est projet la signature d'une convention rappelant le rôle respectif de chacun :

- La Région Normandie qui finance le projet de recherche,
- L'Intercom de la Vire au Noireau qui anime, à l'échelle territoriale, le réseau d'acteurs et participe à identifier d'autres entreprises potentiellement intéressées par la réutilisation des eaux de process filtrées étant précisé que la participation de l'Intercom de la Vire au Noireau à ce projet ne s'accompagne d'aucune dépense d'investissement,
- La commune de Vire Normandie et l'entreprise de fabrication de béton CEMEX qui pourront tester les eaux de process filtrées,
- La société AMAND qui pourra accueillir le prototype de traitement des eaux industrielles,
- SCIENTEAMA et l'école d'ingénieurs BUILDERS qui concevront et testeront les différents prototypes.

Suivant les avis favorables de la commission Attractivité du territoire réunie le 6 mai 2024 et du Bureau communautaire réuni le 15 mai 2024, il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir, après en avoir délibéré, autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de partenariat, jointe en annexe, relative à l'expérimentation d'un dispositif de traitement des eaux de process d'une industrie agroalimentaire viroise en vue d'en faciliter sa multi-réutilisation ainsi que tout document relatif à sa mise en œuvre.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Le secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au
Noireau,

